

---

Commission parlementaire  
des Affaires sociales  
pour

# **L'ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009**

MINISTÈRE DE LA SANTÉ  
ET DES SERVICES SOCIAUX

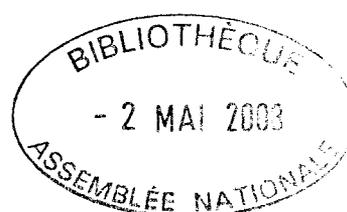
---

RÉPONSES AUX QUESTIONS PARTICULIÈRES

-- VOLUME 3 --

---

Québec  Ministère de la Santé et des Services sociaux



**ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009**

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS  
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

**TOME 1**

**MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX**

**VOLUME 3**

**TABLE DES MATIÈRES**

	<u>Pages</u>
122. Montant supplémentaire (développement) investi par les agences de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux en maintien à domicile en 2007-2008, par rapport aux sommes dévolues aux agences pour ces mêmes programmes en 2006-2007.	1
127. Budget alloué aux établissements de santé à vocation psychiatrique par établissement et par région en 2007-2008.	2

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009**

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS  
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

**TOME 2**

**MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX**

**VOLUME 3**

**TABLE DES MATIÈRES**

	<u>Pages</u>
24. Liste des sommes investies spécifiquement dans les centres jeunesse afin de développer des services pour les jeunes aux prises avec des troubles de santé mentale, incluant le nombre d'effectifs à temps complet créés, le nombre d'équipes multidisciplinaires mises en place, la formation du personnel et la transformation des services d'hébergement plus intensif (unité d'encadrement intensif) en 2007-2008 et prévisions pour 2008-2009 et 2009-2010.	3
25. Liste des sommes investies spécifiquement dans les centres jeunesse afin d'embaucher du personnel affecté à l'encadrement et au soutien des intervenants, incluant le nombre d'effectifs à temps complet créés en 2007-2008 et prévisions pour 2008-2009 et 2009-2010.	4

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009**

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS  
DU DEUXIÈME GROUPE FORMANT L'OPPOSITION**

**MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX**

**VOLUME 3**

**TABLE DES MATIÈRES**

	<u>Pages</u>
29. Pour les années 2005-2006, 2006-2007 et 2007-2008, montant dépensé visant l'intégration des immigrants et pris en compte par l'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains.	5

---

ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

*Réponses aux questions particulières - Tome 1 -*

---

QUESTION NO 122

Montant supplémentaire (développement) investi par les agences de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux en maintien à domicile en 2007-2008, par rapport aux sommes dévolues aux agences pour ces mêmes programmes en 2006-2007.

Investissements additionnels 2007-2008 dans les services aux personnes âgées.

	2007-2008	Annualisé
Priorités du programme "Perte d'autonomie"	31 674 542	83 770 123
Projets de soins post-hospitaliers de convalescence	7 000 000	
Autres services aux personnes âgées	10 236 261	11 876 810
TOTAL	48 910 803	95 646 933

---

QUESTION NO 127

Budget alloué aux établissements de santé à vocation psychiatrique par établissement et par région en 2007-2008.

---

RÉPONSE NO 127

Les données relatives aux établissements de santé à vocation psychiatrique sont intégrées à la question no 10 des réponses aux questions particulières – Tome 1.

---

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009**

**MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX**

*Réponses aux questions particulières - Tome 2 -*

---

QUESTION NO 24

Liste des sommes investies spécifiquement dans les centres jeunesse afin de développer des services pour les jeunes aux prises avec des troubles de santé mentale, incluant le nombre d'effectifs à temps complet créés, le nombre d'équipes multidisciplinaires mises en place, la formation du personnel et la transformation des services d'hébergement plus intensif (unité d'encadrement intensif) en 2007-2008 et prévisions pour 2008-2009 et 2009-2010.

**ARGENT NEUF RÉCURRENT**

---

ANNÉE	Jeunes	Santé mentale
2003-2004	10	9
2004-2005	12	22
2005-2006	15	15
2006-2007	9	10
2007-2008	30	15
2008-2009	15	10

Parmi les sommes investies en santé mentale, une partie est destinée spécifiquement aux jeunes en difficulté (ex.: Les sentinelles)

QUESTION NO 25

Liste des sommes investies spécifiquement dans les centres jeunesse afin d'embaucher du personnel affecté à l'encadrement et au soutien des intervenants, incluant le nombre d'effectifs à temps complet créés en 2007-2008 et prévisions pour 2008-2009 et 2009-2010.

**ARGENT NEUF RÉCURRENT**  
**Services aux jeunes en difficulté et à leur famille**

---

ANNÉE	Montant (M\$)
2003-2004	10
2004-2005	12
2005-2006	15
2006-2007	9
2007-2008	30
2008-2009	15

---

ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

*Réponses aux questions particulières du deuxième groupe formant l'opposition*

---

QUESTION NO 29

Pour les années 2005-2006, 2006-2007 et 2007-2008, montant dépensé visant l'intégration des immigrants et pris en compte par l'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains.

**RÉPONSE**

Dépenses allouées par le MSSS jusqu'en 2007-2008

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a consacré 10,5 M\$ en 2006-2007 et 12,1 M\$ en 2007-2008 au soutien financier et services offerts aux immigrants.

Les sommes consacrées à ces fins n'ont pas fait l'objet d'une évaluation en 2005-2006. Par contre, à titre comparatif, en 2004-2005, le MSSS estimait allouer 10,2 M\$ au soutien financier et services offerts aux immigrants.

Parmi les sommes allouées par le MSSS pour du soutien financier et les services offerts aux immigrants, les montants dépensés visant l'intégration des immigrants qui sont pris en compte par l'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration sont les suivants :

2005-2006 : 0,9 M \$

2006-2007 : 1 M \$

2007-2008 : 1 M\$

Dépenses gouvernementales prévues en 2008-2009

Pour 2008-2009, l'enveloppe prévue pour le soutien financier et services offerts aux immigrants soit 12,2 M\$ est maintenant centralisée au MICC. D'ailleurs, une entente entre le MSSS et le MICC permettra le transfert de ces sommes vers notre ministère en cours d'année. Précisons que le MSSS continue d'offrir les mêmes services d'intégration aux immigrants. La centralisation de l'ensemble des budgets destinés à l'intégration et à la francisation des immigrants au MICC a pour but d'assurer une plus grande transparence de l'utilisation de ces sommes.

